

Institut luxembourgeois de la normalisation de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services

ILNAS-EN ISO 140-1:1997/A1:2004

Acoustique - Mesurage de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction - Partie 1: Spécifications relatives aux

Acoustics - Measurement of sound insulation in buildings and of building elements - Part 1: Requirements for laboratory test facilities with suppressed

Akustik - Messung der Schalldämmung in Gebäuden und von Bauteilen - Teil 1: Anforderungen an Prüfstände mit unterdrückter Flankenübertragung -

01011010010 0011010010110100101010101111

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 140-1:1997/A1:2004 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 140-1:1997/A1:2004.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable!

NORME EUROPÉENNE ISO 140-1:1997/A1:2004 **EN ISO 140-1:1997/A1**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Décembre 2004

ICS 91.120.20

Version Française

Acoustique - Mesurage de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction - Partie 1: Spécifications relatives aux laboratoires sans transmissions latérales - Amendement 1: Exigences particulières applicables au cadre de l'ouverture d'essai pour cloisons à doubles parements légers (ISO 140-1:1997/AM 1:2004)

Akustik - Messung der Schalldämmung in Gebäuden und von Bauteilen - Teil 1: Anforderungen an Prüfstände mit unterdrückter Flankenübertragung - Änderung 1: Besondere Anforderungen an den Rahmen der Prüföffnung für zweischalige Leichtbau-Trennwände (ISO 140-1:1997/AM 1:2004) Acoustics - Measurement of sound insulation in buildings and of building elements - Part 1: Requirements for laboratory test facilities with suppressed flanking transmission - Amendment 1: Specific requirements on the frame of the test opening for lightweight twin leaf partitions (ISO 140-1:1997/AM 1:2004)

Le présent amendement A1 modifie la Norme européenne EN ISO 140-1:1997. Il a été adopté par le CEN le 8 août 2004.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles l'amendement doit être inclus, sans modification, dans la norme nationale correspondante. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles